

Hong Kong Daily

Zoom sur l'agriculture

Mercredi 14 décembre 2005

Tentatives d'intimidation

Coton : pas d'avancées en vue

Ce second jour de la Conférence ministérielle le coton de nouveau été à l'honneur. Se sont ainsi succédés une rencontre entre la délégation américaine et le Groupe Africain, une conférence de presse des cotonculteurs africains, une réunion organisée par l'ONG IDEAS avec des ministres européens et africains. Enfin, le coton a été à l'ordre du jour de la séance plénière de l'OMC en soirée. Mais aucune avancée significative ne semble se dégager sur le volet commercial du dossier, qui pourtant constitue l'élément majeur de la stratégie de négociation des pays africains producteurs de coton.

Où en est le dossier du sucre ?

Une érosion des préférences inéluctable...

Une séance informelle entre l'UE et le groupe ACP a permis d'échanger les points de vue sur le dossier du sucre. Face à la baisse de 36 % du niveau de prix européen qui interviendra

progressivement d'ici 2009, décidée par l'UE fin novembre, les pays ACP signataires du protocole sucre et les PMA ont rappelé les effets dévastateurs de cette réduction sur leurs économies. Ils ont réaffirmé la nécessité à tout prix de maintenir les préférences de long terme (conformément au paragraphe 44 de l'accord cadre de juillet 2004 et au projet de déclaration ministérielle du 7 décembre 2005). Toute la question est donc de définir les modalités qui permettent de maintenir ces préférences. Certains ACP suggèrent de pousser l'UE à classer le sucre comme un produit sensible. Ainsi, l'UE le traiterait de façon flexible en évitant d'éroder de nouveau les préférences sucrières accordées aux pays ACP.

Dans sa rencontre avec le groupe ACP en début d'après-midi, le commissaire Mandelson a toutefois rappelé qu'il était mécaniquement impossible de maintenir le niveau de préférences compte tenu du mouvement général de baisse des droits NPF. La question est selon lui de s'entendre sur l'ampleur de cette érosion et sur son phasage. Peter Mandelson a ensuite rappelé l'engagement de l'UE à soutenir la restructuration du secteur sucrier ACP. A l'enveloppe de 40 millions d'euros, disponibles en 2006, la Commission a proposé une enveloppe annuelle de 100 millions d'euros en sus du FED. Reste à savoir ce qui sortira des difficiles discussions en cours entre les 25 sur le budget européen 2007-2013

... qui pourrait être compensée

Cette question des compensations a été largement débattue lors d'un séminaire organisé par l'ONG allemande Germanwatch. Comment les mettre en œuvre : canal bilatéral par l'UE, ou multilatéral via l'OMC ? Cette seconde option pourrait permettre de demander aux pays bénéficiaires de l'érosion des préférences des ACP de contribuer aux compensations. Ce qui a été jugé complètement irréaliste par le représentant des industries de l'Etat de Sao Paulo au Brésil. Pour lui, cela reviendrait à demander au Brésil de compenser les ACP, alors que la perte qu'il a subie pendant de longues années suite à la protection européenne commence tout juste à diminuer.

Les représentants du Malawi et de la Zambie ont souligné qu'il importait de différencier les situations des pays ACP, pour les compensations. Certains d'entre eux ne seront plus compétitifs et devront donc être accompagnés dans la reconversion et la diversification. D'autres comme le Malawi sont susceptibles d'être compétitifs : l'enjeu pour eux sera donc de bénéficier d'une aide au renforcement de leur compétitivité, notamment pour améliorer les infrastructures (plus du tiers du coût de production du Malawi correspond au coût de transport).

Bananes : menace de blocage

Dans la rencontre entre le groupe ACP et l'UE, la Commission a fait part des très fortes pressions exercées par les pays d'Amérique latine sur le niveau de droit de douane proposé par la Commission (voir le Hong Kong Daily du 13 décembre). Les pays latino-américains ont en effet évoqué la possibilité de bloquer tout accord à Hong Kong en cas de refus européen de revoir à la baisse le niveau de 176 euros/tonne. Face à cela, les pays ACP ont clairement indiqué à la partie européenne qu'ils pouvaient eux aussi exercer leur capacité de blocage. Le

Commissaire européen se dit prêt à défendre ce niveau de tarif mais a besoin du soutien du groupe ACP. En effet, les pressions ne se limitent pas au dossier bananes mais touchent l'ensemble des préférences, aujourd'hui attaquées essentiellement par les Etats-Unis, l'Australie, le Brésil, et l'Inde.

UE et USA montrent les dents sur l'aide alimentaire

La journée a été marquée par des échanges musclés entre l'UE et les Etats-Unis au sujet de l'aide alimentaire, via leurs conférences de presse respectives.

Attaque de l'UE

En début de matinée, l'UE a publié un communiqué de presse centré sur la condamnation des pratiques d'aide alimentaire des Etats-Unis, en particulier le fait que toute l'aide alimentaire américaine soit en nature. Selon l'UE, 60% du budget de l'aide alimentaire américaine est capté par les intermédiaires américains, principalement les entreprises d'agribusiness et les compagnies de logistique. Ainsi selon l'UE, 20% des exportations américaines de blé et 50% des exportations de poudre de lait sont écoulés sous forme d'aide alimentaire. Par ailleurs, l'UE juge la proposition des Etats-Unis sur l'encadrement de l'aide alimentaire inacceptable : elle conduirait à exclure plus de 85% des flux d'aide alimentaire mondiaux des futures disciplines de l'OMC.

A ces pratiques, l'UE oppose son approche. L'essentiel de son aide alimentaire est fournie par des transferts financiers, qui permettent d'acheter sur le marché du pays récepteur ou sur ceux de ses voisins les produits destinés à l'aide alimentaire.

Contre-attaque américaine

Les Etats-Unis ont immédiatement réagi en consacrant la quasi-totalité de leur conférence de

presse à contre-attaquer les critiques et la proposition de l'UE sur l'aide alimentaire.

Les Etats-Unis ont souligné qu'ils fournissaient à eux seuls quasiment 60% de l'aide alimentaire totale et plus de la moitié de l'aide alimentaire d'urgence. Ils ont également précisé que l'aide alimentaire américaine était trois fois supérieure à celle européenne tout en en minimisant son impact sur les marchés. Ne représentant que 0,7% de la valeur des échanges agricoles mondiaux, ce chiffre est trop insignifiant pour avoir une influence sur les prix mondiaux. Par ailleurs, les Etats-Unis ont dénoncé la baisse drastique de l'aide alimentaire européenne, qui serait passée de 4 millions à 1,4 millions de tonnes par an entre 1995 et 2004 en raison de la priorité donnée à l'achat de produits locaux au lieu de l'aide en nature. Cette situation contribuerait selon eux à affamer les populations du Sud, en entraînant une raréfaction des produits locaux, donc une hausse des prix, et par conséquent une détérioration à la fois de la disponibilité des produits et de l'accessibilité économique des populations à ces produits.

**Anne Wagner (GRET), Arlène Alpha (GRET),
Benoît Faucheux (GRET), Vincent Fautrel
(CTA)**

En direct de Hong Kong